

APPROBATION DE PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

1. Identification du bâtiment visé par la demande

Adresse	
N° lot	

2. Identification du requérant

Nom			
Adresse			
Ville		Téléphone	
Province		Courriel	
Code postal			

3. Description sommaire des travaux

Exécutant			
Valeur des travaux			
Date de début		Date de fin	

4. Liste des documents à fournir

- Paiement des frais d'analyse de la demande de 75 \$ (non remboursable)
- Document (ex. : lettre) incluant :
- Une description détaillée des travaux
 - Le type de matériaux utilisés pour chaque élément modifié
 - Le code Pantone ou un échantillon de la couleur des matériaux utilisés
 - Les efforts d'intégration des éléments architecturaux du bâtiment d'origine ou sur les bâtiments voisins, selon le cas
- Photos extérieures du bâtiment avant les travaux
- Plans, croquis ou illustrations des travaux
- Le requérant, sans en être obligé, peut fournir une étude d'intérêt patrimonial du bâtiment (ex. : histoire, modifications au cours des années, valeur patrimoniale, respect du style architectural, etc.)
- Procuration signée par le propriétaire, si le requérant n'est pas le propriétaire

5. Programme d'aide financière

Un programme d'aide financière est mis à la disposition des requérants. Le requérant admissible peut obtenir une aide financière d'un montant maximal de 15 000 \$, soit :

- 30 % des travaux admissibles, pour un montant maximal de 13 500 \$
- Les frais d'expertise pour l'évaluation du bâtiment et la préparation des plans et devis, pour un montant maximal de 1 500 \$

À la suite de l'approbation de la demande, je souhaite déposer une demande au Programme d'aide à la rénovation patrimoniale de la Ville de Rouyn-Noranda

Oui Non

Si oui, les documents suivants devront être joints lorsque la demande sera acceptée :

- Deux soumissions, ventilées poste par poste, portant sur tous les travaux à effectuer
ou
- Deux soumissions des matériaux nécessaires dans le cas où les travaux sont réalisés en autoconstruction
- Offre de service des frais d'honoraires professionnels
- Frais d'expertises liés à la mise en valeur patrimoniale

6. Déclaration du propriétaire ou du requérant

Le soussigné déclare que les renseignements qui précèdent sont exacts et complets et que le présent formulaire ne constitue pas un permis ou un certificat d'autorisation.

Signature du propriétaire ou du requérant

Date